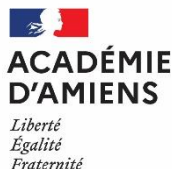


Ecole « Le grand Jardin » CAUVIGNY
Compte-rendu
CONSEIL D'ECOLE du 2ème trimestre 2025/2026
vendredi 27 mars 2026, 17h15
Rotonde, école élémentaire



CIRCONSCRIPTION DE BEAUVAIS SUD

Ecole ou RPI : Le Grand jardin CAUVIGNY

Réunion du Conseil d'école : ☒

Date	Lieu	Horaires
27/03/25	école	17H15 / 19H30

Président(e) de séance : Mme Hercot

Secrétaires de séance : Mmes Michelet et Coulette

Membres présents :

Mmes et Mrs les enseignants : Mme Coulette, Mme Hercot, Mme Courier, Mme Vereecke, Mme Clément, Mme Zahner, Mme Michelet

Mr le Maire, Mmes et Mrs les adjoints : Mme Daviau

Mrs et Mmes les conseillers municipaux : M. Ancart, Mlle Durand

Mr. L'Inspecteur de l'Education nationale : Mme Genlis absente excusée

Mr Le DDEN : absent

Mmes et Mrs les délégués de parents d'élèves : Mme Grell, Mme Covarel, Mme Lopez, M. Viaud, M. Pereira Martins

Mrs et Mmes les responsables du centre de loisirs : Mme Buratti Stéphanie

Secrétaires de séance : Mme Michelet (papier) et Mme Coulette (ordinateur)

Absents excusés :

1. Projets et crédits

- bilan du Marché de Noël

Le Marché de Noël s'est bien déroulé dans l'ensemble. De nombreuses familles ont fait le déplacement.

Surveillance à la grille pour assurer la sécurité. M. Pereira Martins a été le seul à la grille pendant 2 heures. M. Sève et M. Langlois ont été présents également. L'école rappelle que nous sommes dans l'obligation d'avoir une surveillance à l'entrée en raison du plan Vigipirate.

Bilan financier intermédiaire présenté par Mme Vereecke.



OCCE de l'Oise
Année Scolaire 2025 - 2026



Actions

Cahier de comptabilité de la Coopérative Scolaire de l'École Primaire Publique Le Grand Jardin, à CAUVIGNY
(060-0202)

Lignes comptables pour l'action : "école et cinéma"

n° de PJ	Date	Libelle	n° de Cheque	Action A	Action B	Recettes	Dépenses
14	04/12/2025	Ecole et cinéma (3 factures, 1 chèque n°1833590)		école et cinéma			337,50
15	04/12/2025	Transport STEPA Ecole et cinéma 3 bus chq n°1833591		école et cinéma			1 188,00
36	19/03/2026	Ecole et cinéma (3 factures, 1 chèque n°3780652) 102,50 + 110,00 + 112,50		école et cinéma			414,50
					Total :	0,00	1 940,00
					Solde :		-1 940,00

Lignes comptables pour l'action : "marché de noël"

n° de PJ	Date	Libelle	n° de Cheque	Action A	Action B	Recettes	Dépenses
11	04/12/2025	Dépenses pour le marché de Noël PS/MS		marché de Noël			44,14
12	04/12/2025	dépense marché de Noël (cellophane)		marché de Noël			37,68
13	04/12/2025	dépenses marché de Noël gal/cp/be1		marché de Noël			114,03
17	04/12/2025	Remboursement guirlandes Marché de Noël		marché de Noël			28,98
18	12/12/2025	Marché de Noël recettes		marché de Noël		1 947,47	
21	12/12/2025	Dépenses marché de Noël courses crêpe		marché de Noël			59,19
22	12/12/2025	Dépenses pour le marché de Noël papier alu		marché de Noël			10,88
23	12/12/2025	dépenses marché de Noël classe de MS/GS		marché de Noël			161,81
24	12/12/2025	Dépenses pour le marché de Noël bougies diodes		marché de Noël			29,97
					Total :	1 947,47	486,67
					Solde :	1 460,80	

Lignes comptables pour l'action : "actions parents d'élèves"

n° de PJ	Date	Libelle	n° de Cheque	Action A	Action B	Recettes	Dépenses
6	28/09/2025	action parents d'élèves brocante des parents		actions parents d'élèves		96,00	
9	04/12/2025	action parents d'élèves bourse aux jouets		actions parents d'élèves		41,85	
20	12/12/2025	action parents d'élèves vente de gâteaux		actions parents d'élèves		56,00	
25	22/01/2026	Action parents d'élèves vente de crêpes		actions parents d'élèves		71,00	
26	22/01/2026	Action parents d'élèves loto galette		actions parents d'élèves		359,50	
32	05/03/2026	Action parents d'élèves : chocolats Noël, Lantemes, sapins		actions parents d'élèves		809,98	
					Total :	1 436,43	0,00
					Solde :	1 436,43	

Dons repas Cheveux Blancs (menus créés par des classes de l'école) : 375 euros

En dépenses, pour le cinéma, il reste à payer le transport des séances 2 et 3 et payer les entrées de la séance 3.

- opération Hauts de France propres 06/03/26

Tous les élèves de l'école ont participé à cette opération le **vendredi 6 mars**. Le ramassage s'est terminé par un goûter offert par la coopérative scolaire. **Moins de déchets ramassés, la sensibilisation fonctionne.**

- crédits et subventions mairie alloués à l'école

Mme Daviau indique que les sommes seront les mêmes. Le budget n'est pas encore voté. Les sommes exactes seront données à postériori. Le budget sera voté le 15 avril.

crédit projets et sorties :

crédits fonctionnement :

crédits investissements :

- chorale 2027

L'équipe enseignante souhaiterait de nouveau participer à un projet chorale pour l'année scolaire prochaine et nous demandons donc à la mairie s'ils sont d'accord pour financer ce projet.

Le thème de la chorale n'est pas encore défini mais nous avons besoin de savoir si nous avons l'accord de la mairie assez tôt pour pouvoir écrire le projet pédagogique et faire toutes les démarches requises au préalable. (CMR ?)

Mme Daviau indique que ce sera discuté en conseil municipal. Une réponse nous sera donnée dès que possible.

2. Rentrée 2026 - 2027 et inscription des enfants nés en 2023

Effectifs

Inscriptions des PS du 16 au 20 mars

172 élèves l'an prochain, nous avons 165 élèves cette année.

- PS : 22
- MS : 23
- GS : 22
- CP : 24
- Ce1 : 15
- Ce2 : 17
- Cm1 : 23
- Cm2 : 26

3. Eco école

- actions solidaires intergénérationnelles : lecture d'albums, jeux de société, cuisine et marches : Nous avons eu peu de succès malgré la réalisation d'affiches et de flyers pour sensibiliser les habitants du village, c'est dommage
- opération ELA (course le 7 avril)
- comités éco-école d'organisation des cours de récréation et décisions d'achat de jeux de cour et gestion du rangement des jeux afin de les renouveler
- les élèves de CM2 sont médiateurs pendant les 2 récréations
- plantation de 3 arbres dans le parc : un cèdre (PS/MS « Victorien »), un platane (MG/GS) et

un hêtre. Au dernier comité Eco-école, les Eco-délégués ont eu l'idée de la plantation d'un arbre par les élèves de PS tous les ans pour leur entrée à l'école et qu'ils puissent le voir grandir tout au long de leur scolarité. La plantation a eu lieu **lundi 23 mars**.

La mairie était présente lors de cette cérémonie.

4. Sécurité à l'école

- PPMS
PPMS risques majeurs réalisé le 16/10/25
PPMS intrusion réalisé le 29/01/26
- Incendie
Exercices réalisés le 25/09/25 et le 24/03/26

5. Incident technique

Etat des lieux et rappel des procédures en cas d'incident technique tel que nous l'avons connu le 2 février.

En cas de dysfonctionnements de type imprévu technique ou autre, l'IEN doit être informé et nous sommes tenus de suivre les recommandations indiquées.

Quand cela concerne les locaux, le maire est informé et une réflexion doit être menée afin de remédier à la situation.

Dans cette situation précisément, étant donné qu'il faisait 10 degrés dans l'école, les élèves n'ont pas pu être accueillis dans les locaux et nous avons demandé l'autorisation à M. Chable de nous rendre au centre de loisirs. Nous y avons accueilli les élèves dont les parents ne pouvaient les garder chez eux. M. Chable nous a informé que le disjoncteur général ne faisait que sauter et devait être changé par ENEDIS. L'intervention devait être réalisée le mercredi. Donc, Mme l'inspectrice nous a indiqué de garder le même protocole d'accueil pour le lendemain. Mme l'inspectrice nous a donné cette directive car elle ne voulait pas que les parents soient de nouveau prévenus à la dernière minute. Et c'est ce que nous avons fait.

Le mardi, la température était remontée et nous avons pu réintégrer les locaux de l'école.

Les parents ont reçu les informations par l'école par la voie officielle qui est l'ENT.

6. Informatique / Interphones / aménagements pare-soleil

Informatique

La société informatique a fait le point sur les ordinateurs et il s'avère qu'un ordinateur portable est HS en élémentaire et un ordinateur fixe en maternelle.

Après concertation avec les enseignantes, il n'est pas nécessaire de remplacer celui de la maternelle. En revanche, il serait bien de remplacer celui de la salle informatique en élémentaire.

Le parc informatique sera renouvelé. La Mairie demande à l'école de bien définir les besoins.

Interphones

Depuis de nombreuses semaines, les interphones dysfonctionnent et cela occasionne des gênes dans en maternelle. Des réparations ont été faites mais sans succès. Mme Daviau indique que M. Chable a envoyé un mail : l'interphone sera fonctionnel en totalité la semaine prochaine.

Aménagements pare-soleil

La belle saison revient et le soleil se fait plus présent depuis peu et dans certaines classes, l'après-midi, la température monte très fortement. Les classes de PS/MS et CE2 sont les plus exposées aux

rayonnements du soleil l'après-midi. La mairie nous avait fait part de leur souhait d'installer des stores. Seront-ils installés avant l'été ?

Mme Daviau indique que les travaux commenceront pendant les vacances d'avril ou les mercredis suivants.

7. Programme PHARE

Le programme PHARE est un programme de lutte contre le harcèlement.

Des actions sont mises en place pour sensibiliser les élèves au harcèlement et un protocole d'intervention est prévu en cas de situation de harcèlement dans l'école. Notamment, la journée de lutte contre le harcèlement est une journée où nous faisons des actions de sensibilisation pour expliquer ce que c'est et comment réagir.

8. Événements de fin d'année,

- Kermesse : rappel de la date 06/06/26

Une réunion de préparation a déjà eu lieu et Mmes Coulette et Clément se sont remises en route pour préparer l'événement. Des relances vont être faites concernant la tenue des stands car trop peu de parents se sont inscrits pour le moment.

- Remise des prix aux élèves de CM2

La mairie a-t-elle prévu de remettre des prix aux élèves de CM2 ? Le fait-on après le spectacle de la kermesse ? La mairie compte renouveler le même principe de remise des prix que l'an dernier (clé USB au nom de l'enfant et livre offerts après le spectacle de la kermesse)

- Sorties scolaires

GS/CP, CP/CE1 et CE2 : sortie à Samara le 04/05/26

CM1 et CM2 : sortie à Thoiry le 18/05/26

PS/MS et MS/GS : des devis sont en cours

9. Questions des représentants de parents d'élèves en 3 axes

Réponses aux 13 questions des parents d'élèves sous forme de lecture par l'équipe enseignante

- Communication et relations école-famille
- Vie de l'élève et environnement scolaire
- Projets pédagogiques et ressources

Réponses aux questions des parents d'élèves pour

le Conseil d'école du 27 mars 2026

Avant de commencer à répondre aux questions des représentants de parents d'élèves, nous tenons à préciser quelques points.

- Ce soir, nous allons prendre le temps de répondre à toutes vos questions. En revanche, certaines questions avaient déjà été abordées lors de conseils précédents. Donc en ce qui concerne ces questions déjà évoquées et en ce qui concerne les programmes de l'Education Nationale que nous devons appliquer, les projets et choix pédagogiques (faits dans ce cadre) qui sont de notre ressort et les procédures que nous devons

appliquer (dans la communication aux familles par exemple), elles ne seront pas retenues lors des conseils prochains.

- Dans certaines questions, le rôle de la directrice est pointé . Dans une école primaire, les décisions se prennent en équipe et la directrice assure le relai de l'équipe enseignante et est chargée de veiller que nos décisions respectent les demandes institutionnelles. La directrice n'est pas la supérieure hiérarchique de ses collègues mais fait partie de l'équipe. Notre seule supérieure hiérarchique est notre inspectrice.

I. Communication et Relations École-Famille

1. Anticipation des sorties

Pourrait-on établir un délai de prévenance d'au moins trois semaines pour les sorties scolaires (ex : "Nettoyons la nature") afin de permettre aux parents de s'organiser pour accompagner les classes ?

L'équipe enseignante informe les familles dès que les éléments d'organisation sont confirmés. Certaines sorties étant dépendantes de partenaires extérieurs, il n'est pas toujours possible d'annoncer les dates très en amont, mais nous veillons à prévenir les familles dans les meilleurs délais. Nous avons déjà répondu à cette question à plusieurs reprises.

2. Accessibilité et inclusion des parents travailleurs

Compte tenu des contraintes professionnelles des familles (travail en ville, horaires de transport), l'école peut-elle proposer des réunions de rentrée ou des rendez-vous individuels après 18h ?

À défaut, quelles alternatives pourraient être mises en place pour garantir un dialogue avec des parents qui travaillent (rendez-vous téléphoniques, visioconférences ou créneaux spécifiques) ?

L'école reste attentive à la disponibilité des familles. Les échanges peuvent se faire lors de rendez-vous individuels, qui peuvent être adaptés selon les situations (échanges téléphoniques ou rendez-vous sur un créneau compatible, dans la limite des possibilités de chacun. Nous ne faisons pas de cas par cas en conseil d'école. Si une situation particulière existe, elle est à discuter directement entre l'enseignante et la famille.

3. Organisation de la rentrée

Est-il possible de communiquer la répartition des classes une semaine à l'avance, particulièrement pour sécuriser la transition des élèves de Grande Section vers le CP ?

La composition des classes dépend de nombreux paramètres (effectifs, inscriptions tardives, ajustements de dernière minute). C'est pourquoi elle est généralement communiquée le jour de la rentrée afin de garantir une organisation stable et conforme aux directives institutionnelles. Les constitutions des classes comme la répartition des élèves ne sont donc pas communiquées avant le jour de la rentrée.

Il est évident qu'aucun élève n'est particulièrement préparé à changer de classe et/ou d'enseignante et cela se passe chaque année. Depuis que les effectifs imposent que des GS soient répartis sur 2 classes (dont la GS / CP), les enseignantes de maternelle ont informé, à la fin de chaque année, les parents et les élèves concernés de cette double possibilité. Les enseignantes préparent également les élèves psychologiquement à ces 2 possibilités. Les parents ont donc également un rôle à jouer dans cette préparation à l'une ou l'autre des possibilités.

4. Communication d'urgence

Suite à la coupure électrique, une divergence de discours a été relevée entre l'école, la mairie et le centre de loisirs.

Quel protocole unique et direct pourrait être mis en place pour assurer une information cohérente et immédiate, sachant que l'ENT n'est pas consulté par tous le matin ?

L'utilisation d'un groupe WhatsApp (ou liste de diffusion avec les RPE, ou seuls les enseignants peuvent poster) est-elle envisageable ?

En cas de situation particulière, l'école transmet les informations par les canaux institutionnels, officiels et sécurisés disponibles et mis à disposition par l'éducation nationale. L'objectif est de garantir une information fiable et cohérente aux familles. Notre canal de communication est l'ENT, charge aux familles de se connecter afin de recevoir les informations urgentes.

Après consultation de Stéphanie, nous ne comprenons pas de quelle divergence il s'agit. Nous ne ferons pas de commentaire concernant la communication de la mairie suite à cet événement.

L'école n'est pas habilitée à mettre en place un groupe WhatsApp ni à communiquer via les réseaux sociaux. Au quotidien les cahiers de liaison sont privilégiés.

5. Thématique : Coordination École / Périscolaire

Comment la direction compte-t-elle fluidifier la communication descendante avec les responsables du centre de loisirs ?

L'objectif est de garantir une transmission d'informations immédiate entre les deux structures (notamment pour les parents utilisant le centre) afin d'assurer une cohérence parfaite des messages délivrés aux familles en toute circonstance.

L'école et les services périscolaires échangent régulièrement afin d'assurer la transmission des informations utiles. Cette collaboration se poursuit dans un souci de cohérence pour les familles.

Après échange avec Stéphanie du centre de loisirs, nous ne comprenons pas vraiment le sens de cette question car nous avons le sentiment que les relations sont bonnes et que la communication est facile entre nos 2 structures.

Si ce point concerne la double information (école et centre) à faire en cas de changement de planning, nous maintenons que ce protocole reste le même.

6. Modernisation des échanges

Une digitalisation des informations (complémentaire à l'ENT) est-elle envisageable pour limiter l'usage massif de papier dans le cahier rouge et garantir un récépissé instantané par les familles, tout en libérant du temps de préparation pour les enseignants et ATSEM ?

L'ENT constitue l'outil officiel de communication entre l'école et les familles. Il garantit une diffusion sécurisée des informations. Le cahier de liaison reste également un support important pour certaines communications et confère une traçabilité des écrits.

L'usage massif du papier est réduit par la diffusion des informations auprès des aînés lorsque c'est possible et par la mise en ligne du règlement intérieur (ENT) .

II. Vie de l'élève et Environnement Scolaire

7. **Aménagement de la récréation**

Serait-il possible de mettre davantage de matériel ludique (ballons, cordes à sauter) à disposition des enfants ?

Les temps de récréation font l'objet d'une attention particulière. L'utilisation de matériel peut être proposée selon les possibilités, dans le respect des règles de sécurité et de surveillance.

Justement, comme abordé dans le point Eco-école, un comité réunissant les élèves et la directrice a travaillé sur les relations entre les élèves sur les temps de récréation et sur la gestion des jeux et du nouveau matériel a été mis en place ainsi qu'une nouvelle organisation permettant de le gérer en élémentaire. L'école rappelle que les élèves ont toujours eu accès à des jouets.

En maternelle, jeux et jouets (cycles, poussettes, poupées + divers jeux : petites voitures, animaux, marchande, cuisine...) sont à disposition des élèves.

8. **Développement de l'offre sportive**

Les parents souhaitent une augmentation de l'offre d'activités sportives proposées aux enfants.

Est-il possible de diversifier les disciplines pratiquées sur le temps scolaire ou d'organiser des rencontres sportives interclasses ?

L'éducation physique et sportive fait partie des enseignements obligatoires. Les enseignants mettent en place différentes activités motrices adaptées à l'âge des élèves et peuvent organiser, lorsque cela est possible, des projets ou rencontres sportives.

Tout cela, dans le cadre des programmes, des contraintes de structures, de matériel, de déplacements, de temps, d'emploi du temps...

Les rencontres interclasses de type USEP ont été abandonnées en raison de leur coût trop important.

9. **Développement de projets**

Les parents suggèrent de développer davantage de projets en lien direct avec la commune (ex : visites du patrimoine, rencontres avec les acteurs locaux).

Ces initiatives seraient bénéfiques pour l'implication des enfants dans la vie de leur commune et le respect de leur environnement.

L'école est favorable aux projets permettant de découvrir l'environnement local. Lorsque les conditions organisationnelles le permettent, des actions en lien avec la commune peuvent être envisagées.

De notre côté, nous avons mis en place des actions intergénérationnelles comme indiqué dans le point Eco-école et seule une petite poignée de volontaires s'est présentée. Nous le regrettons et les élèves ont été déçus de le constater. Les cartes aux aînés et les menus, les projets avec la bibliothèque, les vœux de fin d'année sont pratiqués tous les ans.

Le 7 avril, la course ELA va réunir de nombreux partenaires de l'école dont

la mairie, le club ASNC, les parents d'élèves et le centre de loisirs. Les CM1 et CM2 viennent de participer avec les bibliothèques du pays de Thelle, sur le thème du rêve.

10. Utilisation des espaces

Les enfants pourront-ils profiter davantage du parc de l'école lors du retour des beaux jours ?

L'utilisation des espaces extérieurs dépend de l'organisation pédagogique, de l'encadrement et des conditions de sécurité. Lorsque ces conditions sont réunies, ces espaces peuvent être utilisés dans le cadre des activités scolaires.

En effet, le parc de l'école est une zone très humide et non praticable lorsque que le temps est à la pluie. En revanche, dès les beaux jours, c'est un espace qui est utilisé.

III. Projets Pédagogiques et Ressources

11. Offre linguistique

Pourquoi existe-t-il une différence entre GS maternelle et GS primaire pour l'anglais, alors qu'un apprentissage précoce est bénéfique ?

L'école envisage-t-elle de proposer des cours d'anglais dès la maternelle pour harmoniser l'apprentissage entre les cycles ?

À l'école maternelle, les programmes donnent la priorité au développement du langage et à la structuration de la langue française. L'enseignement structuré d'une langue vivante débute à l'école élémentaire, même si des sensibilisations peuvent ponctuellement exister selon les projets de classe. En tout état de cause, l'enseignement de l'anglais n'est pas au programme de la maternelle.

Nous précisons que les GS de la classe de GS/CP ne pratiquent pas l'anglais non plus.

Pour rappel : sur le créneau horaire d'anglais des CP et CE1, les GS de la classe de GS/CP profitent d'un décroisement avec les camarades de GS de la classe de Mme Zahner, tandis que les MS des 2 classes bénéficient de ce même temps de décroisement avec les MS de la classe de PS / MS de Mme Clément ; ainsi que cela a été expliqué en réunion de rentrée des élèves de maternelle.

12. Suivi des sorties

Suite à l'arrêt du séjour au Futuroscope, quelles sorties (éventuellement plus proches ou à la journée) sont prévues pour remplacer ce projet ?

L'équipe pédagogique réfléchit aux sorties adaptées aux élèves et compatibles avec les contraintes organisationnelles comme indiqué dans le point « sorties » pour toutes les classes. Comme nous l'avons déjà indiqué lors de conseils précédents, un séjour avec nuitée n'est plus prévu pour les années à venir.

Transparence financière

Pourrait-on avoir un bilan de l'utilisation des fonds récoltés lors des ventes (crêpes, lanternes de Noël) par les RPE ?

Les fonds collectés lors des actions menées par les représentants de parents d'élèves contribuent au financement d'activités ou de projets pour les élèves. La majeure partie des fonds finance les sorties scolaires comme indiqué dans le point « bilan financier ». Les RPE peuvent présenter un bilan lors du conseil d'école de l'argent récolté.

Un bilan financier est régulièrement fait au conseil d'école, chaque année.

L'OCCE vérifie en permanence nos comptes et peuvent prendre la main à tout moment si une anomalie est constatée.

Les comptes sont aussi certifiés par des parents d'élèves tous les ans en fin d'exercice.

Pour conclure, et pour faire suite à vos questions, nous tenons à vous présenter les parcours de l'élève. Les parcours de l'élève sont une trace en arts visuels, EPS et EMC de tous les apprentissages des élèves tout au long de leur scolarité. Ces parcours sont rédigés par les enseignantes et rangés dans les dossiers des élèves au fur et à mesure.

Nous avons pris un exemple d'élève qui est cette année en CM2 et qui a suivi toute sa scolarité à l'école de Cauvigny et nous les avons affichés sur le mur afin que vous puissiez en prendre connaissance après le conseil. Nous avons retiré le prénom de l'élève mais nous ne souhaitons pas que vous preniez des photos de ces documents.

Note positive :

Les parents tiennent à remercier l'équipe pour les sorties cinéma, les activités manuelles de Noël et Pâques, ainsi que pour la disponibilité et la patience de certains enseignants, notamment Mme Clément.

Le nom de Mme Clément a été cité cette fois dans le recueil des « questions » et cette fois c'est en terme positif mais cela aurait pu être en terme négatif et c'est un problème.

En effet, le vocabulaire utilisé (le mot « impressions ») via votre QR code laisse à penser qu'on peut dire des choses sur une enseignante ou en particulier ou sur nos pratiques...

Les remarques personnelles n'ont pas leur place en conseil d'école. Peut-être faut-il s'interroger sur la pertinence de ce système de recueil car il est potentiellement pourvoyeur de dérives...

Fin du conseil : 19h30